

De heer Burgemeester.- Het woord is aan mevr Ampe.

Mevrouw Ampe.- Mijnheer de burgemeester, ik heb een vraag in verband met punt 7 dat gaat over de ontwikkeling en heraanleg van het Heizelplateau.

Ik stel vast dat er twee punten bij de agenda gevoegd zijn, namelijk de overeenkomsten tussen de stad Brussel, vertegenwoordigd door de NV Exhibitions and Congress Services, en de “urbaniste en chef” voor het hele project rond de Heizelontwikkeling.

Wat mij bijzonder veel zorgen baart, is dat er in die tekst sprake is van een aantal functies die absoluut geïntegreerd moeten worden door de “urbaniste en chef”.

Aangezien ik geen Nederlandse tekst bezit, citeer ik uit de Franse tekst : “Logement, infrastructures de sports et de loisirs, complexe hôtelier, surface administrative, espace vert public, espace de parking et stade multifonctionnel de 60.000 places”.

In de voorafgaande gesprekken die over de Heizel gevoerd werden, werd toegezegd dat men aan de verschillende architectenbureaus verschillende opties zou vragen. Er zou hen niet alleen worden gevraagd een aantal functies te integreren, maar ook een aantal opties voor te stellen, bijvoorbeeld een optie zonder woningen en kantoren, een optie met woningen en kantoren, een optie met en een optie zonder stadion, enzovoort.

Ik stel hier echter vast dat het College opnieuw het oorspronkelijke plan hanteert, namelijk het plan waarmee het in het begin naar Europa is gestapt, met de bedoeling om op de Heizel ook Europese kantoren op te richten. In dat oorspronkelijke plan was sprake van het wegvegen van de huidige recreatieve zone, van 100.000 m² woningen, 100.000 m² kantoren en een volledige densiteit van het gebied. Er wordt nu echter op geen enkele manier rekening gehouden met het overleg dat er geweest is met de

buurtbewoners, de wijkcomités en al degenen die uiting hebben gegeven van hun grote bezorgdheid met betrekking tot dit plan en die de wens geuit hebben dat dit project er een zou zijn voor de inwoners, ten bate van de inwoners en van de toeristen en bijgevolg ook van het hele economische weefsel van de site.

Het Atomium is een bijzonder emblematisch symbool. Je kan er nu veel Belgen mee naar de Heizelsite lokken, maar dat zal niet meer mogelijk zijn als de site volgebouwd is met woningen en kantoren. Er is niemand zo gek om die op een zondag of in de vakantie te komen bezichtigen. De mensen komen af op recreatieve uitdagingen zoals een zwembad, bioscoopzalen, Mini-Europa, een avonturenpark misschien.

Dat werd ook herhaaldelijk gevraagd door de jongeren van het jongerenparlement, zowel de Nederlandstaligen als de Franstaligen. De Heizel is één van de laatste plaatsen die als een recreatieve zone kan worden ontwikkeld, gelegen in het midden van een wijk die zeer dicht bevolkt is, met het gevolg dat er veel jongeren en kinderen wonen die nood hebben aan een ontspanningsruimte.

Ik heb toch de indruk dat men hier absoluut wil overgaan tot een grote dichtheid van de Heizelvlakte. Ik maak mij daar des te meer zorgen over omdat er nooit een studie is gemaakt over de noodzaak van wat men wil realiseren.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Lemesre.

Mme Lemerse.- Monsieur le bourgmestre, les riverains du Heysel sont préoccupés par la densification urbaine des projets. Le concours ouvrirait la porte à toutes les options : avec ou sans stade, avec ou sans centre commercial, avec ou sans Europe, etc. Il semble y avoir une volonté explicite de déroger au PRAS.

Il est question de plus de 5 000 m² par commerce, plus de 3 500 m² par immeuble. Avec les 100 000 m² de bureaux, les 150 000 m² d'habitations, 250 000 m² de shopping et 150 000 m² de centre de congrès, on arrive forcément à des immeubles de plus de 14 étages en certains endroits et, en tout cas, des bâtiments de plus de sept étages pour les logements. Il y aura donc automatiquement dérogation au PRAS.

Nous avons aussi dénoncé la procédure peu claire qui permet cette délégation au Parc des Expositions en termes de décision. Je vous rappelle que vous avez voté, le 3 novembre, la sub-délégation à un tiers. Ainsi, le Parc des Expositions peut encore déléguer à la société anonyme « Exhibitions and Congress Services (ExCS), qui peut se substituer aux décisions de cette assemblée élue.

Y a-t-il aussi toujours volonté de supprimer l'activité touristique et de loisirs que représentent Mini-Europe et l'Océade ? Il serait difficile de remplacer une activité de loisirs qui a un tel potentiel d'attractions touristiques.

Une chose semble claire dans le rapport qui nous est soumis : il y aura effectivement la densification du bâti telle qu'elle avait été présentée dans un premier dossier à l'Europe qui, je le rappelle, avait été fortement dénoncée par un secrétaire d'État qui ne manquera pas de s'opposer, j'imagine, au dossier aujourd'hui. Le plus gênant dans ce genre d'affaire, et ce n'est pas votre cas, c'est le double langage. J'aimerais que chacun qui vote ici sache exactement ce qu'il vote et s'engage à tenir le même discours auprès des riverains, selon qu'il se trouve à la Région ou en assemblée communale.

De heer Burgemeester.- De heer De Lille heeft het woord.

De heer De Lille.- Mijnheer de burgemeester, ik wens twee opmerkingen te formuleren want ik wil toch even reageren op wat mevrouw Lemesre op mij aan te merken heeft.

Ten eerste maken wij ons, als het gaat over de ontwikkeling en heraanleg van het Heizelplateau, toch wel zorgen over wat wij hier lezen. Wij hebben in het verleden altijd gezegd dat we open staan voor een studie over de toekomst van de Heizel. De huidige samenstelling van de Heizel is immers ook ver van ideaal. We hebben een reeks opmerkingen geformuleerd, onder meer over de omvang van het shopping center in de oorspronkelijke plannen. Wij vonden dat namelijk veel te groot omdat er dan te weinig groene ruimte zou overblijven.

Zoals hier al werd opgemerkt, werd verwezen naar het feit dat het om een studie ging. Een aantal zaken, zeker met betrekking tot het mobiliteitsplan, moesten nog worden onderzocht. Wij hebben daarop gevraagd om de eventuele mobiliteitsproblemen niet alleen te onderzoeken op het niveau van de Heizelvlakte zelf, maar ook van de omliggende buurt. Dat is ons toen ook beloofd. Ik heb echter de indruk dat men nu al een aantal beslissingen gaat nemen zonder de resultaten van die studie af te wachten en zonder die resultaten goed door te praten. Dat baart mij toch wel zorgen.

In verband met de zaken die mevrouw Lemesre mij verwijt, kan ik nog de tekst laten zien van de flyers die we destijds hebben verspreid. Die hadden betrekking op het mega shopping center. Ik citeer : “De stad Brussel voorziet een mega shopping center op de Heizel. Het wordt drie keer zo groot als dat van Wijnegem. Wij vinden dat een slecht idee. Het zal de handel in de binnenstad en Laken waarschijnlijk kapot maken, of kent u veel grote winkelcentra of mega winkelcentra die de lokale handel stimuleren? Het betekent een grote overlast voor de buurtbewoners, want waar denkt u dat de 20 miljoen bezoekers gaan parkeren? Wij vragen een groene heraanleg van de Heizel en geen megalomane plannen.”

Mijnheer de burgemeester, mevrouw Lemesre verwijt mij dat ik inconsequent ben. Ik wil er haar toch aan herinneren dat ik, telkens dit

onderwerp hier in de gemeenteraad ter sprake is gekomen, verklaard heb dat wij de bouw van een winkelcentrum van 100.000 m² een slecht idee vinden omdat wij inderdaad vergelijken met de situatie in Wijnegem. In Wijnegem kunnen de bewoners in het weekend namelijk nog amper buiten komen omdat er zoveel bezoekers zijn. In Brussel zou het gaan om een winkelcentrum dat nog veel groter is en dat bijgevolg ook veel meer bezoekers zou aantrekken. Wij vragen het College dus om de grootste omzichtigheid aan de dag te leggen.

Onze partij heeft op het gewestelijke niveau ook consequent dezelfde houding aangenomen. Bij de bespreking van het gewestelijk regeerakkoord was er eerst sprake van een “groot” winkelcentrum op de Heizel. Dat is nadien veranderd in een “gewoon” winkelcentrum, maar een gewoon winkelcentrum is ook geen centrum van 100.000 of 150.000 m².

Als sommige mensen in deze raad van oordeel zijn dat ik met een dubbele tong spreek, dan moeten ze volgens mij eerst maar eens in eigen boezem kijken en eens goed onderzoeken wat er effectief gezegd is geweest. Ik weet wel dat we ons bevinden in de periode vóór de verkiezingen, maar ik zou graag hebben dat dergelijke zaken op een eerlijke manier verlopen en dat men verwijst naar uitspraken die echt gedaan zijn in plaats van naar zaken die men wil doen geloven.

M. le Bourgmestre.- Avant de donner la parole à Mme Nagy, je voudrais faire une toute petite remarque. L'intitulé de ce point est « Convention d'urbaniste en chef entre la Ville de Bruxelles et la S.A. « Exhibitions and Congress Services », qui est une organisation contrôlée par la Ville au travers du Parc des Expositions. Il ne s'agit de rien d'autre. Tout ce que vous soulevez sera rediscuté et réexaminé en fonction des propositions qui nous seront faites. Il n'y a aucune décision en dehors de se donner la possibilité par convention d'avoir un urbaniste en chef, un *bouwmeester*. C'est la seule chose que nous proposons aujourd'hui, une

convention pour rendre cette fonction possible et pour qu'on puisse l'attribuer. Ensuite nous discuterons ensemble de ce sur quoi nous allons déboucher. Nous sommes encore bien loin de la définition de plans. Nous nous donnons simplement la possibilité d'avoir une convention avec un bureau ou une personne qui pourrait jouer le rôle de *bouwmeester* ou urbaniste en chef. C'est le seul point soumis à discussion aujourd'hui, je le répète. Tout le reste reviendra sur la table, comme nous en avons d'ailleurs informé la population lors des diverses réunions que nous avons tenues. Nous nous tiendrons à cette ligne.

La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Monsieur le bourgmestre, il s'agit de 5 millions d'euros, c'est un montant important. Quand on aime bien, on ne compte pas ! La Ville a fait le choix de faire un investissement important. Vous avez pu assister au jury qui a fait le choix de deux projets. C'est sur la base de ces deux options que le processus va se poursuivre. Quand la présentation a été faite ici, les options étaient beaucoup plus larges que celles qui ont finalement été retenues dans les projets examinés. Déjà à ce stade, nous nous orientons vers une forte densification du Plateau. C'est un choix politique important qui est fait essentiellement par la société ExCS, où seul le Collège est représenté. Tout ce processus pose un problème de transparence, d'information, de débat public. Quel que soit le positionnement des uns et des autres, la réalité est celle-là : un engagement financier important pour le contribuable bruxellois (5 millions d'euros) et un processus en cours qui n'est d'ailleurs pas très logique. On en parlera tout à l'heure sur le dossier du stade. Les hypothèses avec ou sans stade sont ouvertes alors qu'on ne sait même pas si nous aurons ce stade puisque cela dépend d'une décision extérieure sur l'attribution de 2018. Je trouve que nous souffrons d'un réel manque de vision sur le type de développement endogène que nous souhaitons, mais... nous avons les

moyens, nous avons des ambitions qui s'expriment au sein de la société ExCS. Nous avons un accord régional dans lequel vous vous inscrivez d'une manière assez large, au-delà de ce qui est écrit.

Pour toutes ces raisons, j'estime que cette proposition n'est pas acceptable. Il vaut mieux dire dès à présent ce que nous pensons de ce processus : il n'est pas participatif, n'est pas transparent, n'est pas informatif, n'ouvre pas la porte à un débat sur les options. Tout cela va déboucher sur un problème important que j'avais déjà signalé : on va modifier le PRAS. J'ai entendu dire que la volonté était de s'arrêter à une modification via PPAS, ce qui signifie, du point de vue juridique, ouvrir grand la porte à toutes sortes de contestations. Si vous lisez bien les prescriptions du PRAS, vous constaterez qu'une modification aussi importante ne peut se faire que par un changement du PRAS lui-même et non par une modification via PPAS. Nous sommes ainsi partis dans des dépenses, dans des processus décisionnels qui risquent de se dégonfler comme une baudruche par manque des investissements nécessaires à la réalisation du projet. On aura dépensé de l'argent et on aura peut-être raté l'occasion de concrétiser des projets plus pragmatiques, plus pratiques pour les habitants du Heysel.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Ceux.

M. Ceux, échevin.- Monsieur le bourgmestre, je ne vais pas rouvrir le débat. Je pense que chacun a eu l'occasion d'exprimer sa position. Nous poursuivons les étapes que nous nous sommes engagés à suivre. Le travail du jury s'est passé de manière exemplaire, avec une bonne coopération. Il y avait à la fois des représentants de la Ville, de la Région, de tous les partis démocratiques. L'expérience a été réellement enrichissante.

Comme nous l'avions promis, nous passons toutes les étapes devant le conseil communal, ce qui vous permet de réagir. Il s'agit d'un marché sans publicité comme la loi le prévoit puisque faisant suite à un concours.

Pour le contenu, comme l'a dit le bourgmestre, les options sont ouvertes. Il y a une série de possibilités, c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de l'urbaniste en chef pour nous aider dans les choix. C'est clairement indiqué dans la description des missions à l'article 5 de la convention : « Proposer et conseiller au maître d'ouvrage les adaptations et/ou modifications nécessaires utiles au programme visé ». Cela vous montre que nous sommes attentifs à cette question.

Vous parlez de fortes sommes. Je rappelle que ces montants portent sur huit ans. Il est d'ailleurs indiqué dans le cahier des charges qu'une des missions du *bouwmeester* est de nous proposer une manière de financement. Nous nous maintenons donc dans la logique que nous avons choisie et qui permet encore toutes les options.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Close pour ce qui concerne le tourisme.

M. Close, échevin.- Monsieur le bourgmestre, avec vous, M. Ceux et l'ensemble du Collège, nous gardons toujours à l'esprit l'objectif de l'attraction événementielle du Plateau du Heysel. Nous connaissons tous le projet existant sur le centre de congrès. Je rappelle que tout ce que nous faisons est en parfait accord avec la déclaration de majorité à la Région.

J'ai une information exclusive pour le conseil communal. Pendant longtemps, les équipes de ExCS ont négocié les différents baux. Nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui que l'attraction Mini-Europe est prolongée au minimum jusque 2013. Je dis bien « au minimum » parce que nous ne voulons pas qu'un pan de terrain soit d'office handicapé. La prolongation de bail a été signée il y a un mois environ. L'activité de Mini-Europe est donc à l'abri pour trois ans dans son emplacement actuel. Après, elle sera peut-être transplantée ailleurs.

Je tiens à rappeler qu'il n'est pas question de toucher aux espaces verts.

De heer Burgemeester.- Het woord is aan mevr. Ampe voor een repliek.

Mevrouw Ampe.- Mijnheer de burgemeester, ik wil best geloven dat dit nog allemaal open staat en dat het slechts gaat over opties die nog verdere studie vereisen. Als dat echter effectief het geval zou zijn, is er toch ook geen enkel bezwaar om op bladzijde 2 bijvoorbeeld ook het deel van de alinea te schrappen waarin staat dat de verschillende functies daarin geïntegreerd moeten zijn. We zouden die formulering kunnen vervangen door “de verschillende functies zouden daarin kunnen zitten”. Volgens mij kan de tekst in die zin worden aangepast zodat duidelijk is dat er nog andere opties mogelijk zijn.

De Burgemeester.- Dat verandert niets aan de zaak, want wij beslissen uiteindelijk waar we naartoe gaan.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Cooman.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Coomans de Brachène.

M. Coomans de Brachène.- Monsieur le bourgmestre, M. Close disait fort bien que ce serait fait en collaboration avec les autorités régionales. Je suis tout à fait prêt à l'entendre, je n'ose d'ailleurs imaginer que ce ne le soit pas. Il serait alors plus que temps de sonner la fin de la récréation avec une partie de votre majorité. J'entends des voix pour le moins discordantes. Ici, le MR a été clair, nous sommes clairement opposés au projet et à la façon dont cela se passe. Quand j'entends les deux discours de Groen !; je me dis qu'il y a des questions à se poser.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Monsieur le bourgmestre, je souhaite poser une question sur le point 18 de l'ordre du jour, relatif à une procédure négociée sans publicité préalable pour la livraison d'arbres à haute tige pour les pépinières de la Ville de Bruxelles. Comment ce marché se passe-t-il ?

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Mampaka.

M. Mampaka, échevin.- Il s'agit d'un marché très spécifique. Il n'y a pas de producteurs d'arbres dans la région bruxelloise. Pour les arbres d'alignement, nous devons tenir compte de nombreuses difficultés particulières dans le choix des essences à remplacer. Par exemple, le ginkgo biloba, dans la rue Edmond Depaire, produit un fruit qui dégage des nuisances pour les habitants. Dans les réunions de concertation, il est parfois question de les abattre ou de les remplacer.

Le marché proposé est une procédure traditionnelle et courante. Ce n'est pas une procédure nouvelle qui nous permettrait une plus grande souplesse dans le choix des essences pour les arbres nécessaires, en vue d'assurer une perspective d'alignement des arbres de remplacement.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Si je comprends bien, il n'y a pas pléthore de fournisseurs. Combien de fournisseurs ont-ils été sollicités pour cette procédure ?

M. Mampaka, échevin.- Il y a consultation de plusieurs fournisseurs, on négocie avec le moins cher.

M. le Bourgmestre.- Je vous rappelle qu'il s'agit d'un marché très spécifique.

Mme Nagy.- Il n'ya pas d'annexes au rapport.

M. le Bourgmestre.- Nous vous les ferons tenir.

Question de Mme Nagy, Conseillère communale, concernant la gestion et l'entretien du cimetière de Neder-over-Heembeek

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy pour poser sa question.

Mme Nagy.- Monsieur le bourgmestre, nul n'ignore l'état déplorable du cimetière de Neder-over-Heembeek. Il me revient que le personnel chargé de la maintenance et des visites au cimetière est régulièrement absent.

Les conséquences de ces absences sont nombreuses. Les visiteurs trouvent souvent porte close, et ce durant les jours et heures d'ouverture comprises entre 8 heures 30 et 16 heures 30. Il est difficile, dans ce cas, d'obtenir des renseignements.

Un manque d'entretien régulier entraîne une dégradation importante de l'état général et de l'allée d'accès au cimetière. Cela représente un réel danger de chute pour les visiteurs.

J'aurais souhaité poser un certain nombre de questions relatives à cette situation. À combien de personnes s'élève l'équipe du personnel pour le cimetière de Neder-over-Heembeek ? Comment est organisé le travail à effectuer dans le cimetière ? À quoi est dû, selon vous, l'état de délabrement dans lequel est plongé le cimetière aujourd'hui ?

Pourriez-vous m'indiquer les solutions que vous comptez apporter à cette situation ?

Il est essentiel, d'après moi, d'offrir un service et un lieu exemplaires aux personnes désirant honorer la mémoire de leurs défunts ou simplement y trouver un lieu de promenade. Il y va du respect minimum dû à tout un chacun. Il ne faut pas oublier que le citoyen paie déjà des sommes assez importantes dans ces moments-là pour avoir le droit d'obtenir ensuite satisfaction...